

VOLMERANGE INFOS

Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines

N° 48 / Février 2018

<http://volmerangelesmines.fr/>



"NON A LA FERMETURE DU BUREAU DE POSTE LE SAMEDI MATIN"

Depuis le 3 février, notre bureau de Poste est fermé le samedi matin.

La commune a déjà subi ces dernières années une réduction des jours (fermeture le mercredi après-midi), des heures d'ouverture du bureau de Poste et de la fermeture en période estivale (3 semaines en août).

Cette décision nous pénalise fortement, marque un nouveau recul de la présence postale et présage sans aucun doute à moyen terme de la **disparition totale** de la Poste à Volmerange les Mines.

La décision de la Poste va à l'encontre des besoins de la commune qui développe son urbanisation et qui compte une grande majorité de travailleurs frontaliers. Cette décision est inacceptable.

Les élus ont soutenu une motion lors du conseil municipal du 23 janvier. Vous pouvez apporter votre soutien à cette motion en exprimant votre désapprobation par courrier à Monsieur le Directeur de la Poste et en le déposant en mairie qui le fera suivre.

Ensemble, usagers et élus, interpellons la Poste sur ce recul inacceptable de la présence postale sur notre commune. Mobilisons-nous pour le maintien de l'ouverture du bureau de Poste le samedi matin à Volmerange les Mines et signons la Pétition "NON A LA FERMETURE DU BUREAU DE POSTE LE SAMEDI MATIN".

La pétition papier est disponible en mairie et chez les commerçants de la commune. Vous pouvez également signer la pétition en ligne sur le site internet de la commune www.volmerangelesmines.fr.

La Commission Jeunes, au fond, c'est quoi ?



C'est un groupe d'enfants, de 10 à 13 ans, constitué de 9 élèves scolarisés à Volmerange.

« Nous avons intégré la Commission Jeunes depuis le 24 novembre 2017 et souhaitons travailler ensemble sur des sujets qui nous tiennent à cœur.

Nous essayons de faire progresser la commune avec nos idées et notre regard d'enfant et nous relayons les idées des jeunes de notre âge.

Nous vous présenterons bientôt la campagne de sensibilisation sur laquelle nous travaillons. Vous serez étonnés, mais peut-être serez-vous plus sensibles à nos messages... parce que la vérité sort de la bouche des enfants ! »

Christopher, Enzo, Lena, Louis, Nicolas, Noëlie, Romane, Sacha et Tom

LOTISSEMENT COMMUNAL.

La Commune a décidé de réaliser un lotissement communal aux abords de l'arboretum, à proximité du pôle médical et de la halte ferroviaire.

La SODEVAM a été désignée comme aménageur.

Le projet devrait voir le jour courant 2019.

Si vous êtes en recherche d'un terrain constructible, ce lotissement est doté de nombreux atouts qui ne peuvent que vous séduire.

Contactez la mairie afin de prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire au 03 82 50 61 07.

API COUNTRY

Dans le cadre de nos différentes actions de découverte, de préservation et de valorisation de notre patrimoine naturel, nous souhaitons pour 2018 intégrer l'abeille et la préservation des pollinisateurs.

C'est pourquoi, notre commune s'engage dans le projet **Api Country** lancé par l'association Apicool (www.apicool.org).

Ce projet a pour objectif de nous amener à mieux connaître le monde de l'abeille (les abeilles qui font le miel mais aussi les bourdons et les abeilles solitaires bien moins connues et pourtant indispensables) et ses problématiques afin de développer un projet sur-mesure, une sorte de feuille de route volontaire pour notre territoire destiné à le rendre accueillant pour les abeilles et autres pollinisateurs.

Ce projet est ouvert à tous, y compris aux enfants dès 10 ans suivant leur maturité.

Après la séquence découverte théorique du samedi 10 février, place à une séquence dédiée à la construction d'un programme.

Rendez-vous au Mille Club, rue des Ecoles, le **samedi 24 mars de 10h à 12h** avec un accueil café dès 9h30 (avec une sortie sur le terrain si le temps le permet).

Toutes les idées sont les bienvenues. Elles pourront concerner des aménagements mais aussi des actions de sensibilisation, des interventions dans les écoles, des ateliers, des chantiers jeunes. C'est vous qui décidez ce que vous voulez y mettre et comment et sur quelle durée.

Si vous souhaitez participer à ce projet, nous vous invitons à nous confirmer votre présence par mail à mairie@volmerangelesmines.fr ou par téléphone 03 82 50 61 07.

Associations, demandes de subventions

Les associations ont la possibilité de déposer une demande de subvention auprès de la municipalité. Les dossiers sont à télécharger sur le site de la commune volmerangelesmines.fr (rubrique "La mairie au service des associations").

Les dossiers de demandes de subventions doivent parvenir en mairie **avant le 28 février 2018**.

Après instruction des dossiers, les subventions seront votées par le Conseil Municipal lors du vote du budget de la commune, au plus tard le 15 avril 2018.

Opération "Tranquillité vacances"

L'opération "Tranquillité vacances" a pour objectif d'assurer la surveillance de votre résidence ou de votre commerce durant votre absence. Pour bénéficier de ce service il suffit de signaler votre absence à la gendarmerie. Une attention particulière est ainsi observée lors de leurs patrouilles quotidiennes et également par la police municipale. Pour rentrer dans ce dispositif, vous devez remplir un formulaire d'inscription que vous trouverez à l'accueil de la mairie.

L'opération "Tranquillité vacances" est un service gratuit qui fonctionne toute l'année.

Emplois saisonniers

La municipalité offre l'opportunité aux jeunes volmerangeois entre 16 et 18 ans de travailler durant l'été et d'effectuer des travaux pour la commune (espaces verts, peinture...). Les jeunes sont encadrés par un employé municipal ou un adjoint.

Pour toute inscription ou pour de plus amples informations, veuillez vous adresser en mairie.

Volmerange les Mines Village propre

Le samedi 21 avril, la municipalité de Volmerange les Mines, à travers la Commission Environnement et Patrimoine, invite toutes les bonnes volontés à participer à une matinée éco-citoyenne Volmerange les Mines village propre.

Si vous souhaitez y participer, inscrivez-vous avant **le mercredi 18 avril 18h00** auprès de la mairie tél. 03.82.50.61.07 ou mairie@volmerangelesmines.fr.

Rendez-vous **samedi 21 avril à 9h00** devant la mairie pour la répartition des petits groupes et la traditionnelle photo souvenir. Après l'effort, la municipalité convie tous les participants à un barbecue convivial.

Célébrez vos noces d'or, de diamant, de palissandre ou de platine

Vous vous êtes dits "oui" il y a 50, 60, 65 ou 70 ans. Vous souhaitez renouveler vos vœux de mariage.

La municipalité de Volmerange réalise vos vœux en organisant à la demande des couples une cérémonie en leur honneur.

La cérémonie se déroule en mairie, mais peut éventuellement avoir lieu à domicile si un des deux époux rencontre des difficultés pour se déplacer.

Pour demander la célébration de votre anniversaire de mariage, il vous suffit de vous faire connaître en mairie.

Don du sang : simple et irremplaçable

Aucun produit artificiel ne peut remplacer le sang humain. Le don de sang est donc irremplaçable, indispensable pour sauver la vie des accidentés et des malades. Les besoins étant en constante augmentation, notamment du fait du vieillissement de la population, il est essentiel de continuer à donner, mais aussi de recruter de nouveaux donneurs. L'association pour le don de sang bénévole de Volmerange et environs organise une collecte le **mercredi 14 mars** à la salle des fêtes de Volmerange de **15h30 à 19h**.

Ce qui fait bouger les volmerangeois !

- **AnVol** lance « Les Défis de Poésie », un jeu gratuit et ouvert à tous, de 7 à 77 ans, **du 5 février au 12 mars**. Tous les renseignements sur <https://anvol.wordpress.com>.

- **L'Aïkido club Volmerange** participe aux journées portes ouvertes à destination des femmes (les hommes sont également les bienvenus) à l'occasion de la journée internationale des Femmes **mardi 6 et jeudi 8 mars de 19h45 à 21h30** au dojo du gymnase. Venez pratiquer ou découvrir cet art martial sans compétitions accessible à tous.

Les cours seront assurés par **Sonia Horr**, diplômée brevet fédéral, ceinture noire 2^e Dan. <http://aikidovolmerange.fr/>.

- **FNATH**. L'assemblée générale se tiendra **le dimanche 11 mars à 10h30** à la salle des fêtes. Elle sera suivie du verre de l'amitié offert par l'association. A partir de 12h30, la FNATH vous invite à son déjeuner dansant au prix de 30 € Réservation auprès du Président Roland Hamen 06 86 43 02 44. Excellente cuisine et bonne ambiance assurées.

- **Comité de Jumelage avec Calusco d'Adda**. L'assemblée générale se tiendra **le 12 mars 2018 à 20h** à la mairie. A l'ordre du jour : comptes rendus d'activité et financier, renouvellement du comité directeur, projets.

- **OHV**. L'audition des élèves de l'école de musique de Volmerange est un moment privilégié dans l'année. Au-delà de l'intérêt direct des parents d'élèves qui viennent écouter et encourager leurs enfants, ce moment musical ne leur est pas exclusivement réservé : au contraire, il vous permet de découvrir l'école de musique, les divers cours de Jardin musical, d'Éveil musical, de formation musicale et instrumentale que l'école de musique propose.

Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable : dimanche 25 mars à 15h à la salle des fêtes. Entrée gratuite.

Changements de fréquences de la TNT

Le 27 mars 2018, la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 27 mars.

La recherche des chaînes est une opération simple à faire, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT. Toutefois, certaines populations - les personnes âgées ou isolées par exemple - pourraient rencontrer quelques difficultés. www.recevoirlatnt.fr Centre d'appel de l'ANRA. (Agence nationale des fréquences) 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Informations diverses

- **La mairie sera fermée le mercredi 21 mars au matin.**
 - **Eliane SCHIERER** a des racines à Volmerange les Mines. Son premier livre, un roman policier, "**Les enquêtes de Smith et Hard**" est sorti le 15 février aux Editions des Tourments de Sélestat. Le livre raconte trois petites histoires de style anglais. Un second roman d'histoires policières françaises, belges, anglaises et luxembourgeoises est en cours d'écriture.
 - Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale **le mercredi 14 mars** de 9h45 à 10h30, place Raymond Locatelli
 - La société Bormann procédera au **balayage des caniveaux le jeudi 6 avril** (sous toutes réserves).
 - L'écrivain public tient sa permanence en mairie **le mercredi matin de 9h à 11h**.
 - **Le conciliateur de justice** assure ses permanences en mairie **sur rendez-vous. Contact Marc CHATEL 06.50.70.12.18**
-